



UNION INTERPARLEMENTAIRE
126^{ème} Assemblée et réunions connexes
Kampala (Ouganda), 31 mars- 5 avril 2012



Réduction des risques de catastrophe et développement durable

Réunion-débat organisée par l'UIP et la SIPC

Mardi 3 avril 2012, 12 h.30 - 14 h.30

Gardenia Hall, rez-de-chausée, hôtel Imperial Royale

Avec les changements climatiques et des usages contraires au développement durable qui augmentent les risques de catastrophe, la réduction de ce risque devient fondamentale pour rompre le cycle de développement non durable. Les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui se tiendra à Rio de Janeiro, en juin 2012, avancent bien, grâce à la participation active des gouvernements, des institutions onusiennes et de la société civile. L'objectif de cette réunion-débat est de définir un nouveau cadre institutionnel et de développement pour aider nos sociétés à devenir plus vertes, plus résistantes et plus durables.

A mesure qu'ils améliorent les mesures de riposte aux catastrophes et de relèvement, les gouvernements prennent conscience que la réduction des risques de catastrophe est indispensable au développement durable. Le renforcement de la volonté et des mesures de réduction des risques de catastrophe permettra d'accélérer le développement, de protéger les investissements et de réduire la pauvreté. C'est ce qui ressort des conclusions du Sommet 2010 d'examen des OMD, du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés adopté en 2011 ainsi que de la session 2011 du Dispositif mondial pour la réduction des risques de catastrophe. Dans l'optique de la Conférence Rio+20, il convient d'intensifier les efforts pour assurer un appui politique et financier à la réduction des risques de catastrophe, élément central du développement durable.

De même, les gouvernements sont de plus en plus conscients de la nécessité d'une coopération internationale face aux catastrophes. Si les opérations internationales de relèvement se multiplient, en revanche rares sont les pays à s'être dotés de règles et de procédures claires pour encadrer l'aide internationale. Cette absence de règles engendre des retards, des frais et une confusion qui nuisent à la qualité de l'aide humanitaire. En 2011, les Etats parties aux Conventions de Genève se sont félicités des démarches entreprises par l'UIP, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour mettre au point une législation type fondée sur les "Lignes directrices relatives à la facilitation et à la réglementation nationales des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe" mondialement reconnues.

Cette réunion sera l'occasion d'échanger des avis et de comparer les expériences des uns et des autres sur les liens entre catastrophes, développement et réduction des risques. Elle permettra plus particulièrement aux parlementaires de découvrir la Loi-type relative à la facilitation et à la réglementation des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe et la campagne mondiale dite "Pour des villes résilientes".

Les participants débattront en outre du tort que les catastrophes causent au développement. Ils parleront du fait que le développement sans évaluation des risques accroît justement ces risques et rend les populations d'autant plus vulnérables, et verront en quoi la réduction des risques de catastrophe contribue à sauver des vies et des moyens de subsistance et accélère le processus de développement durable. Enfin, il sera question du rôle des parlementaires pour créer une solide base juridique pour la gestion des suites des catastrophes, ainsi que de la préparation de la Conférence Rio+20 qui aura lieu cette année.

Modérateur : M. Alex Byarugaba, Président de la Commission des Affaires étrangères et du Forum sur la réduction des risques de catastrophe du Parlement ougandais

Rapporteuse : Mme Saumura Tioulong, parlementaire cambodgienne

Intervenants :

- M. Rony Araúz, Vice-Président de l'Assemblée nationale du Panama
- M. Saber Chowdhury, membre du Parlement bangladais et Président de la Première Commission permanente de l'UIP sur la paix et la sécurité internationale
- M. Yoshitaka Murata, membre de la Chambre des représentants du Japon, ancien Ministre d'Etat à la gestion des catastrophes
- M. Abdirahin Abdi, Président de l'Assemblée législative est-africaine
- Mme Feng Min Kan, Conseillère spéciale du Sous-Secrétaire général de l'ONU à la réduction des risques de catastrophe, SIPC
- Mme Sanne Boswijk, déléguée de l'Afrique sur le droit des catastrophes, Fédération internationale de la Croix-Rouge

Séance de questions et réponses

Rafraîchissements